

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. Les Peupliers C. en liquidation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par: l'Assemblée générale
3.

Date de la décision: 16.03.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **30.04.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
S.I. Les Peupliers C. en liquidation
C/o Bernard Nicod SA, Galeries Benjamin-Constant 1,
1003 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 du Code des obligations.

Etude de MMes André Corbaz et Jean-Luc Marti, notaires
1003 Lausanne

(04947464)